



## Dispositif de Clinique Indirecte Concertée adolescents situation complexe

**RéSiLaDo** s'adresse à des professionnels travaillant avec des adolescents, de 11 à 21 ans résidant dans l'Hérault, en situations complexes. Leurs difficultés ayant un impact sur leur santé au sens large et sur le fonctionnement des structures.

### Une situation est dite complexe :

- *Quand les professionnels se sentent en difficulté pour exercer leur mission de protection, de soin ou éducative ;*
- *Quand les professionnels se sentent en difficulté pour suivre une ligne de conduite qui favorise un projet de vie pour le jeune dont ils ont la référence ;*
- *Quand ce même jeune semble tout refuser...*

*Il s'agit de jeunes « à difficultés multiples » (sanitaire, médico-sociale, sociale, scolaire, voire judiciaire) et intriquées, ne trouvant pas « leur place » dans les prises en charge classiques, provoquant l'épuisement des professionnels, générant une instabilité qui dépasse les capacités de réponse des différentes institutions agissant séparément.*

Sa mission première est le soutien, l'appui et l'accompagnement des professionnels dans la prise en charge globale de ces adolescents.

**RéSiLaDo** aide à structurer les possibles réponses et à les articuler dans la nécessité pour les institutions (sanitaire, médico-social, social) de faire du lien entre elles. Il favorise la mobilisation des ressources existantes, sans se substituer à ces dernières.

Le dispositif ne se substitue pas aux professionnels engagés mais propose un espace d'appui et de soutien aux acteurs qui accompagnent ces jeunes dont le parcours nécessite une intervention tierce.

Il fonctionne sur le mode de la libre adhésion des partenaires qui s'engagent dans les réunions de concertation pluriprofessionnelles. Ce n'est pas un dispositif d'urgence.

## **Missions :**

- **Principale:** Accompagnement des professionnels en charge de situations individuelles complexes (clinique de la concertation, coordination des parcours).
- **Complémentaire:** mission d'animation du réseau des partenaires sur le département (développement des pratiques partenariales, participation à la montée en compétence des professionnels , fonction de veille et recherche)

## **Objectifs du dispositif :**

- Constituer un espace tiers de réflexion et d'élaboration de travail partagé venant appuyer l'action de chaque institution (les propositions/orientations sont nécessairement concertées)
- Permettre la continuité et la coordination des parcours d'adolescents en situation complexe
- Aider à la mobilisation des ressources et à la mise en liens des acteurs
- Appréhender les contraintes et les leviers de chaque institution pour favoriser les indispensables coopérations.
- A partir du recueil des éléments de situations, proposer et partager des analyses de l'évolution des problématiques rencontrées et des pratiques professionnelles

### **La clinique indirecte concertée:**

*Elle se définit par la clinique conduite par des professionnels qui n'interviennent pas directement auprès du sujet concerné, mais produisent un effet thérapeutique sur lui, en travaillant avec les professionnels de proximité.*

*C'est un cadre spécifique destiné aux professionnels concernés par une même situation d'adolescent en situation complexe.*

*Ce cadre tiers permet de créer les conditions d'une rencontre et d'un échange inter-partenarial favorables à l'émergence de nouvelles hypothèses sur le fonctionnement psychique du jeune, sur ses modes de relation à l'Autre, sur la dynamique familiale, les répétitions observables dans son parcours de vie.*

*Cela permet également de réfléchir aux interactions institutionnelles et à leurs possibles effets.*

## **Fonctionnement:**

### **Entrée sur le dispositif**

- La sollicitation se fait par un professionnel concerné directement par la situation sous couvert d'un référent désigné par son institution.
- L'interpellation du dispositif se fera par téléphone ou mail. Une fiche de liaison synthétique est alors adressée au professionnel qui a constitué la demande qui la renverra à l'équipe **RéSiLaDo**.
- L'équipe valide l'inscription de la situation du jeune ou propose une réorientation.
- S'il y a inclusion dans le dispositif, un outil de reconstitution du parcours qui collecte et agence les différents éléments pour soutenir les premiers échanges entre les professionnels est rempli conjointement par le-a conseiller-e technique **RéSiLaDo** et le professionnel demandeur.
- Recherche d'adhésion de la famille via une fiche de consentement du jeune majeur ou de sa famille.
- Une rencontre à visée informative avec le-a chargé-e de suivi peut être proposée au jeune et/ou de leur famille.

### **Organisation des suivis :**

Recherche d'informations complémentaires auprès de partenaires impliqués ou l'ayant été.

Mise en place d'une première Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle (RCP), au cours de laquelle l'analyse partagée du parcours de vie permettra de mettre en lumière, de repérer les continuités, discontinuités, ruptures et répétitions du parcours de l'adolescent. C'est un outil de travail et de mise en réflexion des acteurs autour d'une situation complexe.

Les professionnels présents en RCP échangent autour de la situation de l'adolescent en fonction de leurs éléments de connaissance, ce qui peut leur permettre une mise à distance et ainsi modifier leur point de vue. Ce temps de concertation rassemble les professionnels autour d'une lecture partagée et de la situation, ce qui permettra l'élaboration d'hypothèses et la mise en évidence des ressources existantes.

Chaque RCP donne lieu à une synthèse, notant les pistes de travail.

Dans le cadre du suivi des situations, seront ensuite proposées de nouvelles RCP selon une régularité adaptée. Entre deux réunions, des contacts entretiendront une dynamique de réflexion collective.

Le /la psychiatre sera interpellé(e) par le-a conseiller-e technique en fonction des situations.

Les RCP s'organisent préférentiellement en présentiel à la MDA 34 à Montpellier ou à Béziers dans les salles de réunion (équipées de fonction de visioconférence facilement accessibles si besoin).

L'organisation des réunions sur des sites au plus près des partenaires est envisageable.

### **Sortie du dispositif :**

Limite d'âge atteinte (21 ans); sortie du département; Arrêt concerté à la demande des partenaires et/ou de **RéSiLaDo** .

## Présentation de l'équipe



**Delphine TEL BOÏMA CHEVREAU**

Psychologue (champ sanitaire)  
Conseillère Clinique 0.6ETP



**Jean-Jacques CHAUCHARD**

Cadre socio éducatif mis à disposition PJJ  
Conseiller Technique - Coordonnateur 1 ETP



**Elisabeth NICE-POINTIS**

Cadre socio éducatif - champ social  
Conseillère Technique 1 ETP



**Elodie PEPIN**

Assistante de Direction 0.8 ETP



**Pauline HOUSSINOT**

Pédopsychiatre MDA  
*par intérim* - Lien CHU



**Bruno CHICHIGNOUD**

Directeur 0,25 ETP



**Nezli TABET**

Responsable Ressources aux  
professionnels - MDA - Appui Ponctuel